

AIPR Opérateur

La formation Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux est devenue obligatoire. Dans une équipe un minimum d'une personne doit détenir cette autorisation.



RAMBOUILLET, 78210

Formation Accessible PMR

Faisable en entreprise

Satisfaction
100%

Réussite
98%

Durée
7 Heures

Prix
264,00 € TTC

Contenu de la formation

AIPR Opérateur

-Programme

Depuis le 1er Janvier 2018, la formation Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux est devenue obligatoire.

- Dans l'équipe de direction du projet, un minimum d'une personne doit détenir cette autorisation au niveau concepteur.
- Sur le terrain, le conducteur de travaux doit détenir cette autorisation au niveau encadrant et les principaux ouvriers (pelleurs, grutiers, ouvriers sur nacelle) doivent la détenir au niveau opérateur.

- La réglementation DT-DICT.
- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité
- Le respect de l'environnement
- Le respect des marquages-piquetages
- Le respect des signes avertisseurs et indicateurs
- Le respect des moyens de repérage
- Le respect du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »
- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur